

Restructuration piscine Altitude 500

Dossier de Presse
14 juin 2023





Il était une fois... Altitude 500

par Jérôme Viaud.

Président de la Communauté d'Agglomération
du Pays de Grasse, Maire de Grasse

« La Communauté d'agglomération du Pays de Grasse fédère autour de Grasse, ville-centre une population de près de 100 000 habitants répartie sur 23 communes, 490km². **C'est aussi plus de 60 établissements scolaires concernés par l'apprentissage de la natation et des clubs : Les dauphins du Pays de Grasse, Triathlon du Pays de Grasse, Estérel Plongée.** La piscine Altitude 500 a été transférée de la ville de Grasse à la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse en 2005.

Héritage des années 1960, **la piscine d'été Altitude 500 a marqué la mémoire de nombreuses personnes grâce à sa vue remarquable, son parc paysager, ses bassins dont celui de 50m, son plongeur...** Elle était, pendant plusieurs décennies, un équipement emblématique et novateur dont les habitants du territoire étaient fiers.

Néanmoins, les années passant, tout équipement aussi qualitatif soit-il à sa création, subit les assauts du temps. Un constat a dû être réalisé : **entre les évolutions techniques et les besoins des utilisateurs, ce bassin nautique phare de 1964 ne répondait**

plus aux attentes actuelles. De plus, en dehors d'une vétusté constatée des 3 bassins nautiques communautaires (Altitude 500, Harjès, Peymeinade), la CAPG se trouve être sous-équipée en matière d'équipement nautique. Aujourd'hui, cela correspond à un déficit de l'ordre de 35% par rapport aux besoins à satisfaire, notamment pour l'obligation du « savoir-nager » auprès des scolaires de nos 23 communes.

C'est dans ce contexte que la Communauté d'agglomération a décidé d'investir et de capitaliser sur ce site avec l'objectif de le métamorphoser et de lui rendre ses lettres de noblesse. **Nous utiliserons le passé pour construire le futur et ainsi, doter le territoire des 23 communes de la CAPG d'un équipement majeur et structurant où la mutualisation fait sens.**

Ainsi, par délibération du 30 juin 2022, le Conseil de Communauté validait le projet de restructuration de la piscine Altitude 500 et décidait de lancer une procédure de concours de maîtrise d'œuvre. »

Un projet pédagogique fort

Au-delà de la restructuration de cet équipement, **c'est un projet pédagogique qui sera développé en lien avec la politique sportive et culturelle de la CAPG.**

Concrètement, il s'agit de proposer aux enfants de l'ensemble des communes de la CAPG, en plus du cours de natation d'une durée de 40 à 50 mn, des activités culturelles, le temps d'une 1/2 journée ou d'une journée.

L'enjeu est d'optimiser les temps de déplacements des scolaires les plus éloignés.

Ces activités pourront se dérouler à l'ECA 500 ou encore dans les différents équipements culturels de la ville : Musées, Théâtre de Grasse, la médiathèque...

Cette approche permettra, en lien avec les partenaires institutionnels (Education Nationale, Agence Nationale du Sport, et les différents opérateurs) d'intégrer différents dispositifs existants tels les « classe bleues », le « savoir-nager », le « pass-nautique »...

Rendez-vous en 2026

Trois ans, c'est la durée prévisionnelle pour « reconstruire » Altitude 500. C'est un chantier ambitieux qui permettra de proposer une offre de services élargie avec une ouverture toute l'année grâce à des bassins couverts et des équipements adaptés. La piscine sera rénovée, étendue et valorisée et ouverte 12 mois sur 12.

Elle permettra d'accueillir les scolaires du territoire dans le cadre de la politique du « savoir nager », le grand public, mais aussi les clubs sportifs et de nouvelles activités : water-polo, natation artistique...

De toute évidence, ce projet sera mené avec des exigences fortes en matière de gestion de la ressource en eau et en énergie (récupération de l'eau et recours important aux énergies renouvelables). A l'heure où la réduction des émissions de CO2 doit être la priorité, rénover un tel équipement est un véritable défi pour répondre aux normes imposées de sobriété énergétique. Ce nouvel équipement anticipe très clairement ce que seront les espaces nautiques du XXIème.

«Aujourd'hui, plus que jamais, nous sommes au cœur de l'action. J'ai hâte de vous donner rendez-vous en 2026 pour inaugurer ensemble ce nouvel équipement sportif de premier ordre.

Nous avons envisagé cet ambitieux projet car il a pour vocation d'être à la fois un centre d'apprentissage de la natation des scolaires, un lieu d'entraînement et de compétition pour les associations et un espace de détente et de sport de qualité pour tous, tout en y associant, grâce à la proximité de l'Espace Culturel Altitude 500, des activités périscolaires ou extrascolaires loisirs/culture.

La natation se situe dans les 3 premières activités sportives pratiquées par les français. Assurément, ce nouvel espace nautique a pour vocation de répondre pleinement aux usages et modes de vie actuels de nos concitoyens et à l'impérieuse nécessité du « savoir nager ».

Le temps consacré à la réflexion, aux études, a été long mais nécessaire pour « écrire » ce projet qui devait être compatible avec les



attentes de nos habitants, et associations des 23 communes.

Je veux remercier une fois de plus tous les Maires de nos 23 communes, les conseillers communautaires pour avoir soutenu et défendu avec brio la réalisation de ce projet.»



Du cahier des charges jusqu'à la délibération du jury

Le 30 juin 2022, le Conseil communautaire validait, à l'unanimité, le projet de restructuration de la piscine Altitude 500. Le programme complet a été réalisé l'année précédente la délibération, avec l'aide technique des cabinets spécialisés IPK Conseil et Idéogreen.

Restructurer l'équipement existant plutôt que de construire du neuf ailleurs

Le site existant de la piscine Altitude 500 a été retenu pour de multiples raisons :

- >Maitrise foncière,
- >Site remarquable et exceptionnel (vue, parc) à préserver et à valoriser, éviter de créer une nouvelle friche,
- >Situation sur la commune-centre et à la convergence Nord-Sud du territoire de la CAPG,
- >Proximité du centre-ville de Grasse et des publics prioritaires (Cœur de Grasse),
- >Attachement de la population à ce site,
- >Superficie de près de 3Ha pouvant accueillir le futur projet,
- >Présence de l'espace culturel 500 qui permet d'envisager de multiples dispositifs pédagogiques.



Des objectifs ambitieux et environnementaux

En décidant la restructuration de cet équipement, la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse vise les objectifs suivants :

- >Ouverture de l'équipement à l'année,
- >Fermeture et déconstruction de la piscine Harjès,
- >Mise aux normes actuelles de l'équipement (accessibilité PMR notamment),
- >Performance environnementale et énergétique (recours aux énergies renouvelables maximisé),
- >Optimisation organisationnelle (fonctionnalité du site selon les différents publics),
- >Offre scolaire maximisée (jusqu'à 8 classes en simultané),
- >Offre de multiples dispositifs pédagogiques pour l'ensemble des écoles des communes de la CAPG en lien avec l'espace culturel Altitude 500 voisin (ECA 500), les Musées, le Théâtre, la médiathèque...
- >Développement des activités aquasport / aquadétente, de l'offre au public, aux clubs (natation, water-polo, natation artistique,...), à l'accueil de compétitions (FFN C50.3.6).

Conformément à ses engagements en matière de développement durable, l'agglomération souhaite que les aspects environnementaux soient particulièrement bien traités, s'agissant de plus d'un type d'équipement réputé énergivore.

Les points phares du projet

- > Transformation du bassin de 50m en bassin nordique (découvert/ouvert à l'année) avec diminution de la profondeur et revêtement inox,
- > Création d'un hall des bassins couverts abritant un bassin multifonction de 25m et un bassin petite enfance,
- > Création d'un nouveau bâtiment (accueil, vestiaires individuels, administration),
- > Définition d'une nouvelle zone de gradins en lien avec la terrasse panoramique et un espace de petite restauration,
- > Restructuration du bâtiment existant (groupes) / Entrée dissociée des groupes et des individuels
- > Extension de la zone stationnement (démolition de la maison)
- > Valorisation et réaménagement des espaces extérieurs (plages et parc arboré existant), des façades.

La procédure de concours de maîtrise d'oeuvre

30 juin 2022
Délibération à l'unanimité qui valide le projet de restructuration de la piscine Altitude 500 et autorise le lancement du concours.

1er août 2022
Lancement procédure concours.

13 octobre 2022
1er jury. Sur une trentaine de candidats le jury en a sélectionné 3.

24 avril 2023
2ème jury. 1 lauréat sélectionné.

11 mai 2023
Délibération à l'unanimité d'attribution du marché.

Composition du jury

Nom	Fonction	Nom	Fonction
Membres à voix délibérative présents le 24/04/2023		Membres à voix délibérative présents le 24/04/2023	
M. Jérôme VIAUD (élu)	Président	Mr Luc ALBOUY (Architecte des Bâti-ments de France)	Membre qualifié
M. Claude CEPPI (élu)	Membre titulaire	Mr Arthur RANGUIDAN (Ordre des architectes)	Membre qualifié
Mme Valérie COPIN (élu)	Membre titulaire	Mr Emmanuel CHELOTTI (CINOV - Fédération des métiers du conseil et de l'ingénierie)	Membre qualifié
M. Jean-Marc MACARIO (élu)	Membre titulaire	Mr Gilles RONDONI (élu)	Membre intéressé
M. Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE (élu)	Membre titulaire	Mr Alain BERNARD (consultant)	Membre intéressé
M. Roland RAIBAUDI (élu)	Membre suppléant		
Mme Sophie NIVAGGIONI (syndicat des architectes)	Membre qualifié		

Un appui technique de choix : Alain Bernard

Un projet de cette envergure ne peut se réaliser seul. **Il est nécessaire de se doter d'un collectif de conseillers techniques dont l'ambition et l'intérêt pour le projet est partagé. Alain Bernard, triple médaillé Olympique aux JO de Pékin en 2008 compte à son actif de nombreux titres Européens et décroche l'argent mondial à deux reprises. Il nous a fait l'honneur de nous accompagner dans la consultation et l'analyse des projets reçus.** Il poursuivra son action tout au long du projet, aussi bien dans la phase conception que pendant le déroulement des travaux. C'est une chance de le compter parmi les parties prenantes de cette opération. Au vu de son expérience professionnelle, ayant nagé dans des dizaines voire des centaines de piscines à travers le monde, son recul et sa vision sont des atouts considérables pour la restructuration d'Altitude 500.



« Depuis mon arrêt de carrière après les JO 2012 de Londres et un 2ème titre Olympique, je m'engage dans de nombreux projets en faveur de l'apprentissage de la natation. Le développement des infrastructures sur notre territoire national est primordial au regard du parc de piscine vieillissant.

En ce sens, en tant que résident de la commune de Grasse depuis maintenant 2 ans, je suis ravi de pouvoir accompagner les élus dans leur réflexion autour du projet de restructuration de la piscine Altitude 500, lieu emblématique et historique qui va connaître une seconde vie, offrant une multitude de services aux résidents du Pays de Grasse, du plus jeune au sénior, en passant par le développement du tissu associatif, bien évidemment ! »

Le projet retenu

A l'issue d'un concours de maîtrise d'œuvre, **c'est le projet de l'architecte Thierry Nabères, TNA Architectes, qui a été retenu** à 9 voix sur 12.

L'équipe de maîtrise d'œuvre est composée de :

TNA : Architectes

Symbieau tech : BET Fluides – Piscine

INGEROP : BET TCE, Maître d'œuvre d'exécution

ECCO : Economiste

Impact acoustic : Acousticien

STOA : Paysagiste

Elle a la responsabilité de mener à terme ce chantier d'envergure pour un montant de travaux de 14 687 590€ HT (valeur juin 2022).

Date de livraison prévisionnelle : mars 2026.

>Le projet retenu dispose de nombreux atouts. Non seulement il est jugé très fonctionnel mais en plus s'intègre parfaitement dans le site.

>La toiture du hall bassin est en partie végétalisée.

>Les façades sont principalement traitées en bardage métallique (couleur bronze) et murs rideaux.

>Les vues sont bien exploitées et l'apport de lumière naturelle est important.

>Il est prévu une déconstruction et reconstruction d'une partie de l'existant (zone groupes).

>La terrasse panoramique bénéficie d'une belle surface dont une partie sous pergola.

>Bassin nordique : Inox revêtu et couverture thermique submersible.

>Bassin d'apprentissage : Inox revêtu.

>Média filtrant en verre, filtres en acier / Traitement eau au chlore liquide.

>Le volet environnemental est jugé performant.

La future piscine Altitude 500



Perspective aérienne du nouveau complexe.

Parti pris architectural

L'horizontale et la verticale.

Altitude 500. Une piscine en belvédère sur le paysage. Avec son plongeoir, iconique, seule verticale qui se dégage de l'horizontalité, propre au plan d'eau.

Ce plongeoir nous invite autant à nous immerger dans le paysage que dans ce qui sera demain un bassin nordique. C'est ce qui fait la spécificité d'Altitude 500. Tout le projet construit doit donc s'effacer derrière ces deux lignes de force, s'inscrire parfaitement dans la pente existante, ne pas s'étaler pour se fondre dans le paysage.

C'est un site exceptionnel, et l'attention se porte sur la préservation de l'intégrité de celui-ci après construction du nouveau projet.

L'intervention doit être juste, sobre et ne pas perturber l'équilibre de l'ensemble du site.

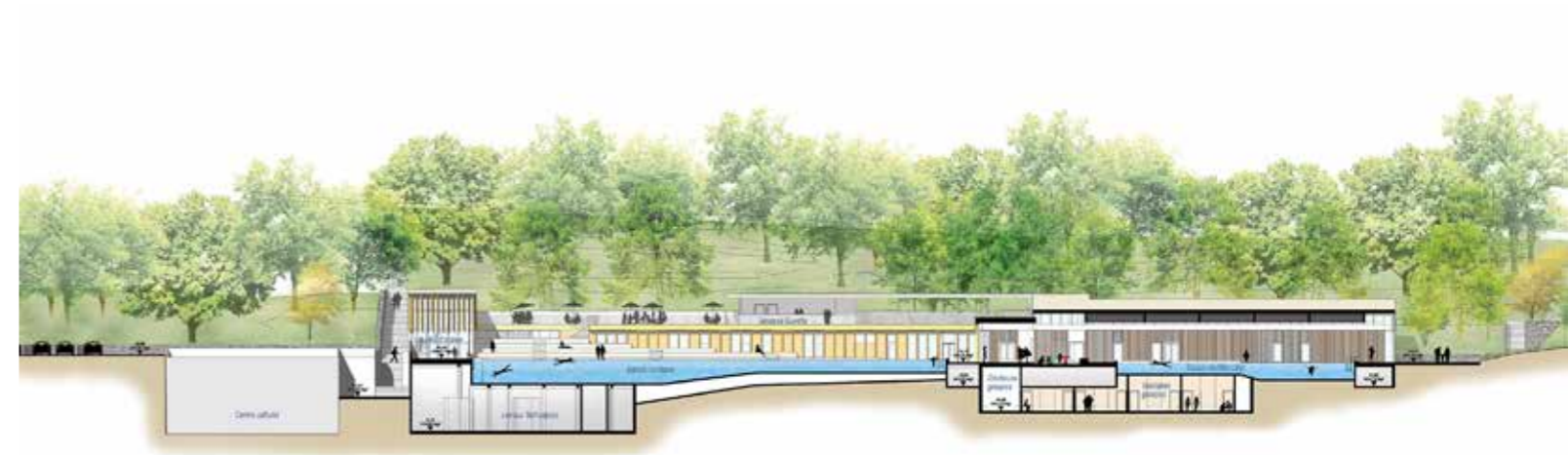
La réponse du cabinet :

Compacité : Le projet est volontairement compact, afin de réduire son impact sur l'environnement, que ce soit en volume, ou en emprise au sol. La piscine d'origine s'inscrit dans un rectangle de 103m*35m. Le projet occupe un rectangle de 104m*42m. Les espaces verts au nord et à l'est sont totalement préservés.

Transversalité : les espaces natatoires s'organisent le long d'un axe Est-ouest, afin de respecter l'implantation d'origine, et permettent une transparence visuelle malgré la création d'une halle couverte.

Séquence d'entrée : afin de représenter le renouveau de l'équipement, un soin particulier est apporté à la séquence d'entre, depuis le parking jusqu'au hall d'accueil : la végétation met en scène l'équipement qui se laisse découvrir progressivement.

Un balcon sur le grand paysage : notre projet exploite globalement l'implantation initiale de l'équipement, à flanc de coteau, en surplomb la ville.



Plan de coupe du nouveau complexe.

Des espaces fonctionnels et conviviaux



Perspective intérieure du bassin multifonction couvert.

>Un bassin nordique de 50m x 15m (6 couloirs) avec chenal d'accès depuis le hall bassins.
Profondeur entre 135cm et 250cm.

>745 m² de plages extérieures périphériques, gradins.

>Un bassin multifonction couvert de 25m x 16m avec escalier et rampe de mise à l'eau
Profondeur entre 40cm et 180cm d'un côté / entre 135cm et 180cm de l'autre côté.

>Un bassin petite enfance couvert et jeux d'eau (pataugeoire < 30cm de profondeur).

>Une zone extérieure de jeux d'eau (splashpad) d'environ 100m², comprenant 9 modules de jeux (prestation supplémentaire éventuelle).

>Un espace d'accueil et de vente.

>Une zone administrative et de gestion.

>Une salle de réunion.

>Des vestiaires collectifs avec armoires, sanitaires et douches dédiés aux groupes (6 à 8 vestiaires collectifs).

>Des vestiaires avec 34 cabines dont 6 familiales, 360 casiers, sanitaires et douches dédiés au public/baigneurs individuels, espace bébés.

> Un espace petite restauration.

> Une Terrasse panoramique.

> Un Parking de 80 places VL environ, dont 4 PMR et 8 bornes de recharges électriques. Un parking pour vélos (30 places environ) de type boxclettes. Une zone pouvant accueillir 18 deux-roues motorisés.

Le volet environnemental maximisé

Un contexte général qui interroge sur le devenir des piscines en général : crise climatique, crise énergétique, crise sanitaire,...

Il est ainsi nécessaire d'aller vers plus de sobriété et sur des choix à long terme.

La restructuration de la piscine Altitude 500 pose de bons jalons

> Choix de requalifier un site existant plutôt que d'aller vers un nouveau site (préservation du patrimoine, du foncier).

> Le « savoir nager » est le premier axe programmatique – fonction essentielle d'une piscine publique.

> Approche environnementale exigeante (objectif de performance énergétique et limitation des consommations d'eau).

Energie : Mixité énergétique 60% d'ENR.

> Chaudière bois* (filière locale).

> 240m² panneaux solaires hybrides thermiques et photovoltaïques (ressource inépuisable).

> Chaudières gaz (existantes) en secours et appoint.

> Préchauffage par recyclage de l'eau chauffée.

Eau

> Récupération des eaux de lavage des filtres et eaux de fuite pour réutilisation et réinjection après microfiltration.

> Récupération des eaux de pluie pour réutilisation (nettoyage, lavage, chasse d'eau).

> Vidange annuelle à prévoir en hiver.

Bassin nordique

> Couverture thermique submersible (-90% des pertes par convection, évaporation et rayonnement).

> Choix du matériau inox (moins de produits, moins d'entretien).

> Réduction des profondeurs au strict nécessaire.

Points positifs

> Moins d'impact au niveau architectural.

> Baignade à ciel ouvert très agréable (Canal de mise à l'eau en hiver).

> Coût d'investissement moins important.

> Coût de fonctionnement inférieur à un bassin couvert (pas besoin de chauffer et ventiler un hall bassin, pas de problème de chloramines, pas de surfaces vitrées à nettoyer, ...).

2022
20 000m³ d'eau
utilisés par an pour
Harjès et Altitude 500

2026
14 500 m³ d'eau
utilisés par an, soit une
économie de 27,5%.



Plan masse.

*Le bois énergie est la première énergie renouvelable locale en France. Il permet la valorisation des sous-produits de la filière bois, en utilisant comme combustible les parties des bois qui ne servent ni au bois d'œuvre, ni au bois industrie. Ainsi, le bois énergie contribue à l'entretien et au maintien de l'état de santé des forêts.

Dans le cadre d'une gestion durable de la forêt, l'impact carbone du bois-énergie est considéré comme neutre car la quantité de dioxyde de carbone rejetée lors de la combustion est égale à la quantité de CO₂ absorbé par l'arbre au cours de sa croissance.

Sur le territoire de la CAPG, les zones forestières représentent 67% de la superficie, soit 32 660 hectares. A ce jour, il est supposé que 76% de la surface forestière de la CAPG est exploitée, dont 61% récoltés pour le bois-énergie (source : Rapport de diagnostic PCAET, 2023).

Budget / Financements

Projection financière présentée en commission finances et conseil communautaire du 11/05

Dépenses prévisionnelles	Montant prévisionnel
Etudes préalables et maîtrise d'œuvre	2 500 000 €
Travaux	14 900 000 €
Matériel et mobilier	200 000 €
Divers (assurance, branchements, imprévus)	1 400 000 €
Actualisation des prix	1 000 000 €
TOTAL HT	20 000 000 €
TVA	4 000 000 €
TOTAL TTC	24 000 000 €

Plan de financement

Recettes prévisionnelles	Montant prévisionnel
Conseil Régional Sud PACA	3 000 000 €
Conseil Départemental des Alpes-Maritimes	1 000 000 €
Etat (Agence Nationale du Sport)	De 1 500 000 € à 2 000 000 €
Appel à projets divers (Ademe, Ministère transition écologique ou autre)	De 1 000 000 € à 1 500 000 €
Conseil Régional Sud PACA (dépenses connexes)	+ 1 000 000 €
Conseil Départemental des Alpes-Maritimes	+ 1 000 000 €
Ville de Grasse (fonds de concours suite vente du terrain de la piscine Harjès)	De 1 000 000 € à 1 500 000 €

Calendrier prévisionnel

30 mai 2023 Marché de Maîtrise d'Œuvre notifié	14 septembre 2023 Phase Esquisse + et Diagnostic en cours Rendu Avant Projet Sommaire	7 décembre 2023 Rendu Avant Projet Définitif	Janvier 2024 Dépôt du Permis de Construire	Avril 2024 Lancement des marchés de travaux
			Été 2024 Démarriage chantier	Mars 2026 Livraison de la piscine Altitude 500

Le cabinet d'architectes

24 ans d'existence 37 piscines réalisées

L'agence est dirigée par deux architectes associés : **Thierry Nabères et Elise Thullier**.

TNA est une agence d'architecture qui exerce majoritairement dans le champ de la commande publique, en réalisant notamment des équipements aquatiques et sportifs. Forte d'une douzaine de collaborateurs, elle exerce sur l'ensemble du territoire, tant en construction neuve qu'en réhabilitation.

Les modes contractuels de réalisation des projets correspondent au panel

contemporain des montages publics, qui vont de la loi MOP (Maîtrise d'Œuvre Publique) jusqu'aux Marchés Globaux de toutes natures.

Tous les projets TNA sont réalisés sous maquette numérique BIM (Modélisation des Informations du Bâtiment) depuis 2015, ce qui permet un travail collaboratif de haut niveau avec nos Maîtres d'Œuvre (communication et compréhension 3D des projets) et nos partenaires techniques (intégration des éléments techniques dans le projet architectural).

Spécialiste des équipements nautiques

Au fil des années, TNA déploie l'essentiel de son activité dans le domaine des équipements publics, aquatiques et sportifs en majorité.

Un domaine SPORTIF dans lequel l'agence met en œuvre plus régulièrement son savoir-faire, dans le cadre d'équipements sportifs de proximité de type Dojo, Gymnases ou Salles spécialisées telles que Patinoire, Escalade, Danse ou Escrime. L'agence compte moins de 10 références dans ce domaine.

Un domaine AQUATIQUE qui constitue son cœur de métier. Dans ce domaine, les réalisations sont nombreuses et de toutes natures : neuf ou réhabilitation ou réhabilitations-extensions / projets urbains de grandes villes et capitales régionales ou projets ruraux de collectivités locales, projets couverts ou projets de plein air. L'agence compte plus de 25 références dans ce domaine, réparties sur l'ensemble de notre territoire, métropolitain et d'outre-mer.

De façon plus transversale et sur des projets plus variés, l'agence dispose d'une solide expertise et un goût marqué pour les réhabilitations complexes ; quelques projets tels que la Piscine de la Butte aux Cailles, La gare Maritime de Cherbourg, le Centre Aquatique du Tréport ou celui de Langres sont autant d'expressions de sa capacité à s'insérer dans des démarches patrimoniales exigeantes.

L'agence opère en interne avec une

démarche Qualité qui permet de structurer l'agence et ses savoir-faire, de capitaliser ses méthodes et son expertise ; cette approche qualitative accompagne TNA depuis de nombreuses années, elle est le socle de son image positive et rassurante pour la Maîtrise d'Ouvrage.

Dans le monde de la Maîtrise d'œuvre, l'agence est remarquée pour la qualité générale de ses projets et sa capacité à réaliser des restructurations emblématiques.

Intérêt environnemental

La construction de piscines et Centre aquatiques est un vecteur majeur de réflexions sur la frugalité énergétique, tant il est vrai que ce type d'équipement sort largement des standards. Lorsque le logement se fixe des objectifs de consommation sous la barre des 50 kWh/m²/an, les équipements aquatiques visent un passage sous la barre des 800 à 1000 kWh/m²/an...c'est dire si la question est essentielle.

TNA s'est largement investie dans cette démarche et a activement participé au processus de fabrication du référentiel piscine HQE ; en participant aux groupes de travail en tant qu'expert du domaine, mais aussi au travers de la réalisation de

la piscine d'AQUAVAL de Saint Briec qui a été retenue comme projet pilote servant de support au développement des réflexions sur le référentiel HQE, sous la conduite de CERTIVEA.

Aujourd'hui, cette démarche est fortement intégrée au processus de conception, et une veille permanente est conduite sur les derniers progrès rendus possible par les évolutions techniques ; à titre d'exemple, on citera la mise en œuvre de chaudières numériques proposée à la ville de Paris, et sa mise en œuvre en test dans les sous-sols de la piscine de la Butte aux Cailles.



"Altitude 500, rien que le nom, m'a tout de suite fait rêver... et après c'était la découverte du site, sorti d'un brouillard matinal, avec devant nos yeux la méditerranée, étincelante, magique. J'ai pensé qu'il fallait que nous fassions ce projet, il ne pouvait en être autrement !

Le projet est un tout, c'est un paysage autant qu'une construction ; le but ne sera pas de gesticuler mais d'épouser le site, le respecter, le mettre en valeur.

Nous restituerons le bloc de l'ancien plongeur, en mémoire de son histoire, comme signal et support graphique portant l'emblématique « 500 ».

Chaque mètre cube d'eau compte ; nous récupérons toutes les eaux possibles, et les passons en microfiltration avant de les réinjecter dans les bassins. Des provisions sont faites par ailleurs dans un vaste réservoir de stockage qui nous permet aussi de réalimenter les sanitaires, les eaux de lavage de plages, l'arrosage des espaces verts.

Avec le nouvel Altitude 500, c'est le patrimoine de demain qui se construit pour la Communauté".

Informations utiles

Horaires des piscines été 2023

Piscine de Peymeinade

Chemin du Suye - 04.93.66.10.55

Jours	Juin et septembre	8 Juillet au 31 Août
Lundi	Scolaires	9h30 / 19h30
Mardi	Scolaires	9h30 / 19h30
Mercredi	12h00 / 17h30	9h30 / 19h30
Jeudi	Scolaires	9h30 / 19h30
Vendredi	Scolaires	9h30 / 19h30
Samedi	12h00 / 17h30	9h30 / 17h30
Dimanche	9h00 / 12h30	9h30 / 17h30

Cours collectifs
du lundi au vendredi en juillet et août
Perfectionnement de 8h30 à 9h00
Apprentissage débutants de 9h00 à 9h30

Aquagym
lundi/mercredi/vendredi
17h30 à 18h15
18h15 à 19h00
Entrée Aquagym : 4 €
Carte 6 séances aquagym : 20€

Tarifs
Entrée adulte : 3€
Entrée enfant (4 à 11 ans) : 2€
Tarif réduit * : 2€
Tarif groupe à partir de 8 pers. : 2€
Carte 10 entrées adultes : 25€
Carte 10 entrées enfants : 15€
Carte 10 entrées tarif réduit : 15€
Stage de natation 5 séances / 5 jours : 50€

Fermeture d'altitude 500 dès 2023

La fermeture d'Altitude 500 dès l'été 2023 est un choix réfléchi et assumé de part la vétusté de ses installations qui demandaient des travaux importants avant chaque ouverture estivale. Il est important de noter que la fermeture des 2 mois d'été représente une économie de près de 250 000€ pour la collectivité, une somme non négligeable. De plus, cette fermeture permet de démarrer les études et investigations nécessaires à la préparation des travaux.

Par ailleurs, nous avons mis en place, en lien avec les services techniques de la Ville de Grasse, un système de récupération des eaux stockées dans les bassins depuis la précédente saison. Ces eaux sont actuellement réutilisées par les services de la proximité de la ville pour le nettoyage des rues de Grasse ainsi que par les pompiers.

Informations utiles

Horaires des piscines été 2023

Piscine Harjès

Av. St-Exupéry - Grasse - 04 93 36 20 89

Jours	Périodes scolaires	Vacances scolaires
Lundi	12h00 - 13h45	12h00 - 17h45
Mardi	7h00 - 8h15 12h00 - 13h45 17h00 - 18h45	12h00 - 17h45
Mercredi	12h00 - 13h45	12h00 - 17h45
Jeudi	7h00 - 8h15 12h00 - 13h45 17h00 - 18h45	12h00 - 17h45
Vendredi	12h00 - 13h45 17h00 - 18h45	12h00 - 17h45
Samedi	12h00 - 17h45	12h00 - 17h45
Dimanche	8h00 - 12h30	8h00 - 12h30

Horaires jours fériés 8h00 à 12h30
Fermeture de la caisse 30minutes avant
Bonnet de bain obligatoire
Shorts interdits

Tarifs
Entrée adulte : 2,5 €
Entrée enfant / Réduit*
(4-11 ans) : 1,5 €
Entrée matinale : 1€
Carte 10 entrées adultes : 20 €
Carte 10 entrées enfants : 10 €
Carte 10 entrées matinales : 8 €
Carte bébé nageur annuelle : 60 €

Horaires d'été
Cours collectifs du lundi au vendredi
Carte cours collectifs : 50 €

Perfectionnement de 9h00 à 9h30
Apprentissage débutants de 9h30 à 10h00

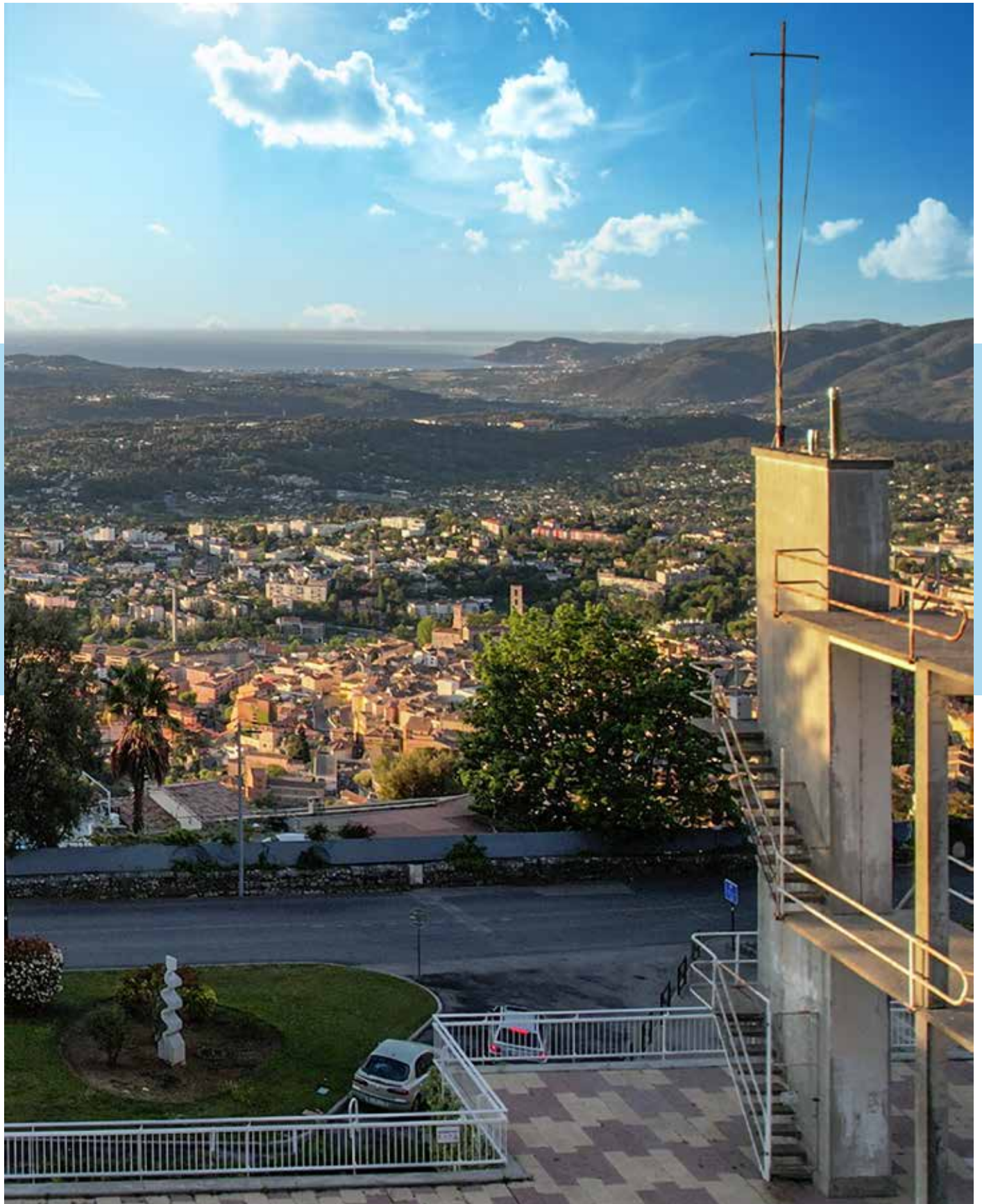
Aquagym
lundi/mercredi/vendredi 18h45 à 19h30
Entrée Aquagym : 4 €
Carte Aquagym : 20 € (6 entrées)

Jours	Juillet et août
Lundi	12h00 - 18h45
Mardi	12h00 - 18h45
Mercredi	12h00 - 18h45
Jeudi	12h00 - 18h45
Vendredi	12h00 - 18h45
Samedi	12h00 - 17h45
Dimanche	8h30 - 12h30

*(Bénéficiaire du RSA, famille nombreuse, étudiant, personne âgée de + de 65 ans, personne titulaire d'une carte d'invalidité, sur présentation d'un justificatif)

Restructuration piscine Altitude 500

29, avenue Honoré Lions - 06130 Grasse



Conception : Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse. Photos © CAPG - illustrations © Cabinet TNA Architectes



**Pays
de
Grasse**
communauté
d'agglomération

Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse
57, avenue Pierre Sémard - 06130 Grasse
www.paysdegrasse.fr

